



## Occupation non prévue au bail

Par **rosenberg anthony**, le **31/10/2016** à **11:12**

Bonjour.

Ma femme et moi louons un appartement depuis près de 20 ans.

L'ancienne propriétaire a accepté de nous laisser disposer d'une remise et d'un jardinet, contre entretien, il y a près de 15 ans sans que quoi que ce soit ne soit formalisé par écrit.

Cette propriétaire est décédée il y a maintenant une petite dizaine d'années, pendant lesquelles nous avons bénéficié de cette remise et du jardinet.

tout a été géré par une gérante pendant les années où le testament a été traité, puis le nouveau propriétaire la tout revendu (cela fait partie d'un immeuble) à un nouveau propriétaire. Celui ci veut récupérer le jardinet et la remise.

En a-t-il le droit ? Peut il nous imposer de vider ces deux lieux ?

Merci de votre réponse.